

# EPREUVE NATIONALE 1



## SEMAINE DE L'ARME FLEURET

La FFE et le Cercle Des Escrimeurs Parisiens ont le plaisir de vous inviter à la semaine de l'arme Fleuret, épreuve nationale 1, qui aura lieu du Samedi 18 au lundi 20 octobre 2025  
Séniors, M20, M17

**DU 18 AU 20  
OCTOBRE 2025**

Samedi 18 Octobre => Séniors  
Dimanche 19 Octobre => M20  
Lundi 20 Octobre => M17



Contact : [club@escrime-cep.com](mailto:club@escrime-cep.com)



**LIEU : HALLE CARPENTIER,  
81 BOULEVARD MASSENA  
75013 PARIS**



## ARTICLE 1 : LICENCE

En cours de validité saison 2025-2026. Les Épreuves nationales sont ouvertes aux licenciés FFE et aux licenciés des fédérations affiliées à la FIE, sous réserve des conditions de participation édictées dans le présent règlement.

## ARTICLE 2 : ENGAGEMENT ET FRAIS D'INSCRIPTION

Pour les licenciés FFE, les engagements se font à l'aide du système d'engagement en ligne sur l'extranet de la FFE ( <http://dirigeant.escrime-ffe.fr/> ). Les engagements pour les épreuves nationales individuelles et par équipes accessibles sans quotas, ni sélection, sont effectués par les clubs.

Pour les licenciés des fédérations affiliées à la FIE, les engagements se font directement auprès des organisateurs par email à [clubescrime-cep.com](mailto:clubescrime-cep.com). Cette inscription sera valable après retour par mail de confirmation d'inscription.

la clôture des engagements est fixée au mercredi 8 octobre 2025, 23h59.

Pour la catégorie SENIOR, le système de paiement de l'extranet laisse la possibilité aux clubs de régler les inscriptions jusqu'au vendredi 12h précédant la compétition.

## ARTICLE 2 BIS : FRAIS D'INSCRIPTION ET ENGAGEMENT

Les frais d'inscriptions dépendent de la date d'inscription

Seniors : Avant le 8 octobre 2025 23h59 droit d'inscription 25€

M17, M20 : Avant le 8 octobre 2025 23h59 droit d'inscription 20€

### Catégorie séniors :

Droit d'inscription payé sur l'extranet FFE lors de l'engagement par le club ou le tireurs

- Droit d'inscription pour seniors hommes non FFE : par HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/cep-cercle-des-escrimeurs-parisiens/evenements/en1-semaine-de-l-arme-fleuret-seniors-hommes-non-ffe>



- Droit d'inscription pour seniors dames non FFE : par HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/cep-cercle-des-escrimeurs-parisiens/evenements/en1-seniors-dames-non-ffe-semaine-fleuret>



**Catégorie M20 :**

- Droit d'inscription pour M20 hommes par HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/cep-cercle-des-escrimeurs-parisiens/evenements/en1-semaine-de-l-arme-fleuret-m20-hommes>



- Droit d'inscription pour M20 dames par HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/cep-cercle-des-escrimeurs-parisiens/evenements/en1-semaine-de-l-arme-fleuret-m20-dames>



**Catégorie M17 :**

- Droit d'inscription pour M17 hommes par HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/cep-cercle-des-escrimeurs-parisiens/evenements/en1-semaine-de-l-arme-fleuret-m17-hommes>



- Droit d'inscription pour M17 dames par HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/cep-cercle-des-escrimeurs-parisiens/evenements/en1-semaine-de-l-arme-fleuret-m17-dames>



En cas d'absence de tireur(se)s engagé(e)s, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireur(se)s présent(e)s doivent s'acquitter des frais d'inscription des tireur(se)s absent(e)s, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition

### ARTICLE 3 : FORMULE ET HORAIRES DE L'ÉPREUVE

Un pointage à l'entrée du lieu des épreuves, est mise en place avec un QR CODE à présenter, fournit après le paiement de l'engagement ou que l'on trouvera sur le site du CEP dans la liste des participants.

La formule sera identique pour toutes les épreuves :

- 1 tour de poules à 7 ou 6, avec décalage par club, jusqu'à 30% d'éliminé(e)s,
- Tableau d'élimination directe sans repêchage.

#### Samedi 18 Octobre 2025 :

Fleuret hommes seniors : appel 7h00 scratch 7h30 début 8h00  
Fleuret dames seniors : appel 10h00 scratch 10h15 début 10h30

#### Dimanche 19 Octobre 2025 :

Fleuret dames M20 : appel 8h00 scratch 8h15 début 8h30  
Fleuret hommes M20 : appel 8h00 scratch 8h15 début 8h30

#### Lundi 20 Octobre 2025 :

Fleuret dames M17 : appel 8h00 scratch 8h15 début 8h30  
Fleuret hommes M17 : appel 8h00 scratch 8h15 début 8h30

### ARTICLE 4 : ARBITRAGE

L'engagement des arbitres est pour le temps de la compétition, les clubs s'engagent donc à fournir des arbitres pour le temps de l'épreuve et potentiellement jusqu'à sa fin.

Séniors :

le club doit régler la contribution solidaire, 40€ de 2 à 3 tireurs, 130€ de 4 à 8 tireurs, et 200€ de 9 tireurs ou plus  
M20, M17 :

Pour les catégories M17 et M20, les clubs inscrivant 4 tireurs ou plus devront présenter un arbitre conformément au règlement en vigueur, et prévoir 2 arbitres à partir de 10 tireurs.

Les clubs ou pays étranger : Délégations étrangères : 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés, 2 arbitres à partir de 10 tireurs engagés, dames et hommes confondus. Amende 500€/arbitre non présenté

### ARTICLE 5 : DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire Technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la FIE et FFE pour le bon déroulement du Circuit.

En cas de litige, nous nous référons aux règlements fédéraux en vigueur.

### ARTICLE 6 : RESPONSABILITE

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément à l'article T.15 du règlement FIE.

### ARTICLE 8 : STAND MATERIEL

Des stands de matériel seront présents tout le week-end.

### ARTICLE 9 : RESTAURATIONS

Une buvette sera mise en place.